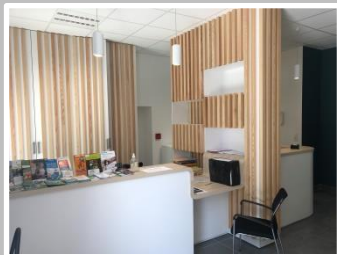


# Le Valmainois

*Le petit journal communal*



## 2021

Juillet



## *Valmainoises, Valmainois,*

*Nous y sommes ! Depuis le mois de mai, l'équipe municipale et surtout le personnel administratif ont pris possession de la nouvelle mairie. C'était un confort nécessaire tant l'ancienne mairie était devenue obsolète : problème d'accessibilité pour les visiteurs, problème d'accessibilité pour le personnel administratif aux archives qui étaient, en partie, stockées dans le grenier, bâtiment qui se lézarde... Les nouveaux locaux auront également l'avantage de regrouper, en plus des pièces administratives, la salle de conseil qui servira aussi de salle de mariage, des salles de réunions pour les associations, la banque alimentaire et tout récemment l'agence postale.*

*Cette nouvelle mairie, ainsi que l'école maternelle, la boulangerie et le restaurant sont sortis de terre en très peu de temps. Des projets qui auront été rondement menés par Michel COTTEREAU à qui je rends un nouvel hommage. Ils ont redynamisé et embelli le centre bourg. Certes cela a eu un coût important, mais les finances restent saines comme vous pourrez le voir dans le budget ci-après. Les retours sont positifs. Valmainoises, Valmainois, vous pouvez être fiers de votre village.*

*Cependant, depuis le départ de Michel, tout n'a pas été simple. Entre les dépôts sauvages d'ordures ménagères, les animaux en divagation, les stationnements gênants voir interdits bref les incivilités, un peu de respect s'il vous plaît, nous sommes toujours confrontés à cette crise sanitaire. L'épidémie de coronavirus n'est malheureusement toujours pas derrière nous. Le relâchement en cette période estivale contribue à un retour spectaculaire de contamination. La vaccination est certainement, à ce jour, le meilleur moyen d'éradiquer cette pandémie ; nous n'avons pas, je crois, d'autres alternatives.*

*Par ailleurs, nous n'avons toujours pas pu élire notre maire. Pour cela, nous devons avoir un conseil municipal au complet, soit 19 élus. Nous ne sommes actuellement que 17. Une démission et erreur de proclamation de résultat, lors de l'élection du 30 mai, dont j'assume la responsabilité, ont contrarié la mise en place du nouveau conseil municipal. C'est pourquoi de nouvelles élections auront lieu le 5 septembre pour le 2<sup>nd</sup> tour de l'élection du 1<sup>er</sup> candidat et probablement les 19 et 26 pour le second.*

*Tous ces contretemps ne nous empêchent pas de continuer à faire vivre la commune. Le poste de maire étant très énergivore, le mode de fonctionnement est différent, avec une plus grande participation des adjoints et du maire délégué de Ballée d'abord, qui sont responsables d'un domaine de leur compétence mais également des autres conseillers qui travaillent par petits groupes sur des sujets précis. Je les remercie tous pour cette aide très précieuse. Nous devons continuer de travailler pour améliorer l'attractivité de Val-du-Maine et essaierons, donc tous ensemble, de suivre le plan de route que l'on s'était fixé.*

*Je vous souhaite, ainsi, une bonne fin d'été et une très bonne rentrée, en ayant une pensée pour nos associations qui vont devoir maintenant tenter de se relancer. Soutenons les, qu'elles soient sportives, culturelles, festives ou autres.*

*Le 1<sup>er</sup> adjoint, faisant fonction de maire,  
Stéphane DESNOË*

## Etat civil

### Les Naissances

#### **A Ballée :**

Hélias TROUILLARD le 30/09/2020  
Ezio GAILLARD le 16/01/2021  
Miya TRICOT le 25/02/2021  
Abel ROCHE BRONGNIARD le  
26/02/2021  
Solène PODEVIN le 07/05/2021

#### **A Epineux-le-Seguin**

Aloïs PIERSON le 06/01/2021  
Antonin LEBRETON le 27/01/2021



### Les Mariages

Aurélié NICOLLE et Clément CHERRUAULT  
Le 22/05/2021



## NOUVEAUX HABITANTS

Soyez les bienvenus ! Nous vous invitons à venir vous faire connaître  
auprès du secrétariat de la Mairie.

### Les Décès

#### **Sur la commune de Ballée :**

Jean-François CLEMENT le 16/11/2020  
Solange CHAUVÉAU le 02/12/2020  
Éric DOBERT le 29/01/2021  
Odette FAUCHARTE le 11/03/2021  
Jean-Baptiste TROUILLARD le 16/04/2021  
Paulette FOLLIOT le 16/04/2021  
Andrée GOGUET le 21/06/2021

#### **Sur la commune d'Epineux-le-Seguin :**

Solange BOUVET le 30/09/2020  
Michel COTTEREAU le 04/12/2020



\*\*\*\*\*

## TRAVAUX TERMINÉS EN 2021

### REHABILITATION D'UN BATIMENT POUR ACCUEILLIR LA MAIRIE :

Travaux de réhabilitation du bâtiment situé 27 rue du Maréchal Leclerc pour accueillir la mairie principale de VAL-DU-MAINE, comprenant maçonnerie, charpente, couverture et aménagement intérieur, électricité, plomberie, chauffage..... (11 lots) coût total de **559 458,91 € HT soit 671 350,69 € TTC.**

|                         |                     |                                                  |              |
|-------------------------|---------------------|--------------------------------------------------|--------------|
| - Subvention DETR :     | 147 901,77 €        | - Subvention département transition écologique : | 2 606,00 €   |
| - Subvention Région :   | 75 000,00 €         | - Subvention département Plan Mayenne Relance :  | 15 338,00 €  |
| - Prime Energie :       | 6 061,00 €          | - Recettes FCTVA :                               | 110 128,00 € |
| - ADEME :               | 7 800,00 €          |                                                  |              |
| <b>Reste à charge :</b> | <b>306 515,92 €</b> |                                                  |              |

### EFFACEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES « RUE CROIX DE PIERRE » A EPINEUX-LE-SEGUIN :

Travaux de dissimulation des réseaux électriques et des infrastructures de communication électroniques coût total de **155 788,33 € HT.**

|                                             |                    |
|---------------------------------------------|--------------------|
| - Subvention Territoire d'Energie Mayenne : | 79 711,21 €        |
| <b>Reste à charge :</b>                     | <b>76 077,12 €</b> |

## TRAVAUX EN COURS

### REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC « TRAVERSEE DE BALLEE », « LOTISSEMENT DE LA NAYERE », « LOTISSEMENT DES NOISETIERS » ET AUTOUR DE L'EGLISE :

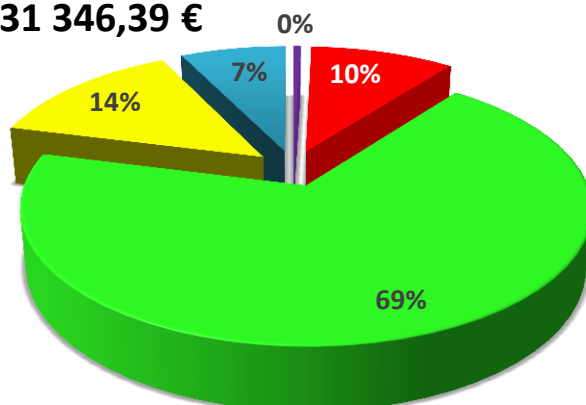
Réfection de l'éclairage public avec économie d'énergie sur 4 sites, ...pour un coût total de **83 500,00 € HT**

|                                             |                    |
|---------------------------------------------|--------------------|
| - Subvention DETR :                         | 32 379,52 €        |
| - Subvention Territoire d'Energie Mayenne : | 17 500,00 €        |
| <b>Total recettes :</b>                     | <b>49 879,52 €</b> |
| <b>Reste à charge :</b>                     | <b>33 620,48 €</b> |

# COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET COMMUNAL

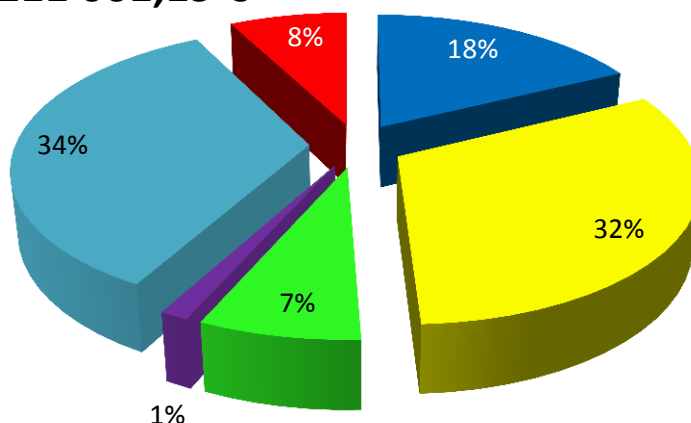
## SECTION DE FONCTIONNEMENT 2020

**Recettes : 1 031 346,39 €**



- Atténuations de charges (remboursement de charges salariales) : 5 101,58 €
- Produits des services (concessions cimetières, redevances cantine garderie etc...) : 102 558,71 €
- Impôts et taxes : 706 643,00 €
- Dotations, subventions, participations : 142 018,17 €
- Autres produits (loyers, cessions et autres) : 75 024,93 €

**Dépenses: 1 111 061,19 €**



- Charges à caractère général (eau, matériel, électricité, gaz, carburants, services extérieurs, impôts et taxes) : 196 994,08 €
- Charges de personnel : 350 861,89 €
- Autres charges de gestion courantes (indemnités, subventions et organismes) : 81 860,70 €
- Charges financières (intérêts d'emprunt) : 14 455,94 €
- Charges exceptionnelles (subvention vers budget annexe) : 381 868,37 €
- Transfert entre section-amortissements : 85 020,21 €

|                                               |                     |
|-----------------------------------------------|---------------------|
| <b>Soit un déficit pour l'exercice 2020 :</b> | <b>79 714,80 €</b>  |
| <b>Reprise excédent reporté :</b>             | <b>548 237,42 €</b> |
| <b>Résultat global 2020 :</b>                 | <b>468 522,62 €</b> |

## SECTION D'INVESTISSEMENT 2020

| DÉPENSES              |                                                |                     |
|-----------------------|------------------------------------------------|---------------------|
| Chapitre              | Libellé                                        | Montant             |
| 16                    | Emprunts et dettes (remboursement de capital)  | 97 057,55 €         |
| 192                   | Ecriture Cession                               | 18 461,20 €         |
| 20                    | Enfouissement de réseaux, concessions licences | 10 384,04 €         |
| 21                    | Aménagements divers                            | 52 546,58 €         |
| 23                    | Travaux réalisés et terminés en 2020           |                     |
|                       | Salle des associations                         | 1 596,66 €          |
|                       | Chaufferie mutualisée                          | 11 117,99 €         |
|                       | Extension groupe scolaire                      | 21 296,98 €         |
|                       | Programme voirie                               | 19 316,08 €         |
|                       | Bâtiments communaux (travaux)                  | 7 729,58 €          |
| 23                    | Travaux en cours                               |                     |
|                       | Terrain de football                            | 10 414,60 €         |
|                       | Nouvelle mairie                                | 359 057,35 €        |
|                       |                                                |                     |
| <b>TOTAL DEPENSES</b> |                                                | <b>608 978,61 €</b> |

| RECETTES              |                                                                                 |                     |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Chapitre              | Libellé                                                                         | Montant             |
| 10                    | Dotation, fonds divers (FCTVA, Taxes d'aménagement, Excédent de fonctionnement) | 103 375,67 €        |
| 13                    | Subventions :                                                                   |                     |
|                       | Etat                                                                            | 49 798,90 €         |
|                       | Région                                                                          | 124 705,56 €        |
|                       | Département                                                                     | 1 610,00 €          |
|                       | Fonds de concours                                                               | 35 000 €            |
| 16                    | Emprunts                                                                        | 160 457,08 €        |
| 040                   | Amortissements et immobilisations                                               | 83 208,21 €         |
| 27                    | Ecriture Lotissement Epineux                                                    | 52 367,36 €         |
| <b>TOTAL RECETTES</b> |                                                                                 | <b>610 522,78 €</b> |

|                                                |                     |
|------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Soit un excédent pour l'exercice 2020 :</b> | <b>1 544,17 €</b>   |
| <b>Reprise excédent reporté :</b>              | <b>539 195,08 €</b> |
| <b>Résultat global 2020 :</b>                  | <b>540 739,25 €</b> |



# Vie communale

## BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral 2008-D-278 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, ils sont autorisés seulement :

**Les jours ouvrables :**  
de 8h30 à 12h  
et de 14h à 19h30

**Les mercredis  
et samedis :**  
de 9h à 12h  
et de 15h à 19h

**Les dimanches  
et jours fériés :**  
de 10h à 12h

## CHIENS, CHATS,...

> **Animaux en divagation** : Nous rappelons aux propriétaires qu'ils encourrent une amende et qu'ils seraient responsables en cas d'accident. Dans le cas où l'animal serait amené à la mairie sans collier (contenant des coordonnées du propriétaire), le service technique l'emmènera à la SPA.

> **Déjections canines** : Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public. Car rien n'est plus désagréable que de slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, ou de découvrir nos chaussures souillées par les déjections. L'infraction est passible d'une contravention de 35 euros.

### > Chiens dangereux (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie) :

Une simple déclaration ne suffit plus, vous devez désormais passer un permis de détention de chien dangereux.



## ESPACES PROPRETÉ : STOP AUX INCIVILITÉS !

Si la plupart des administrés ont un comportement exemplaire, les maires et employés communaux en charge de l'entretien des espaces propres constatent régulièrement des dépôts sauvages, du plus insignifiant au plus inconcevable.

Les espaces propreté implantés dans les communes constituent l'un des maillons de la collecte des déchets ménagers. On y retrouve les conteneurs permettant de collecter et trier la plupart des déchets courants : le verre, tous les emballages (qu'ils soient plastiques ou métalliques), les papiers, petits cartons et journaux, le textile et bien entendu les ordures ménagères. Les autres déchets trouvent naturellement leurs places en déchetteries.

Ce détour par la déchetterie ne semble pas convenir à quelques usagers qui préfèrent entasser cartons, appareils électroménagers et autres résidus de travaux, voire de déménagement entre les conteneurs.

La déchetterie de Val-du-Maine est ouverte :

- le mercredi matin de 9h à 12h  
et le samedi après-midi de 14h à 17h.

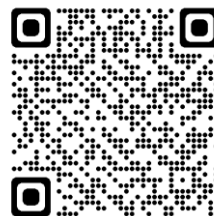


### PETIT RAPPEL

Pour rappel, ces actes d'incivilités et le manque de respect notoire exposent les contrevenants au règlement des frais de nettoyage, à hauteur de 70 €.

Espace propreté et déchetterie : rue du Bois aux Moines à Ballée  
Espace propreté : route de Cossé à Epineux-le-Seguin

Vous pouvez retrouver toutes ces infos sur le site internet de la mairie ([www.mairiedevaldumaine.fr](http://www.mairiedevaldumaine.fr)), scanner le QR code suivant avec votre téléphone mobile :



## Liste des associations et leur responsable

| Nom de l'association                        | Président ou Responsable | Adresse Mail                                                                       | Numéro de téléphone |
|---------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| AFN ACPG                                    | Louis Commère            |                                                                                    | 02-43-98-44-84      |
| Alerte Sportive Balléenne                   | Olivier Davoust          | <a href="mailto:davoust.foot53@orange.fr">davoust.foot53@orange.fr</a>             | 06-75-38-16-84      |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers                | Erwan Pierson            | <a href="mailto:erwan.pierson@hotmail.com">erwan.pierson@hotmail.com</a>           | 06-66-06-78-22      |
| Association pour la protection de la Vallée | Loup Francart            | <a href="mailto:galavent@free.fr">galavent@free.fr</a>                             |                     |
| Club du Bon Accueil                         | Alain Trouillard         |                                                                                    | 02-43-98-65-08      |
| Club des Bleuets                            | Guy Boissé               |                                                                                    |                     |
| Comité d'Animation de Ballée                | Nadia Freulon            | <a href="mailto:freulon.thierry@waanadoo.fr">freulon.thierry@waanadoo.fr</a>       | 02-43-98-61-24      |
| Comité des Fêtes d'Epineux                  | Mickael Dubois           | <a href="mailto:mickaeldubois@orange.fr">mickaeldubois@orange.fr</a>               | 06-99-26-82-93      |
| Esculape                                    | Violette Baudry          | <a href="mailto:esculape53ffme@gmail.com">esculape53ffme@gmail.com</a>             |                     |
| GDON                                        | Robert Ferrand           |                                                                                    |                     |
| Gymnastique Volontaire                      | Annie Folliot            | <a href="mailto:annie.folliot@orange.fr">annie.folliot@orange.fr</a>               | 02-43-58-35-71      |
| La Boule Balléenne                          | Alain Trouillard         |                                                                                    |                     |
| Association Sportive Ballée Pétanque        | Gaël Fouassier           | <a href="mailto:gfuouassier@sodistra.fr">gfuouassier@sodistra.fr</a>               | 06-54-90-14-73      |
| La p'tite Asso                              | Grégoire Abrahamse       | <a href="mailto:gregoire.abrahamse@laposte.net">gregoire.abrahamse@laposte.net</a> | 07-85-37-86-18      |
| Zélés de Linières                           |                          | <a href="mailto:zelesdelinieres@gmail.com">zelesdelinieres@gmail.com</a>           |                     |
| Multisport du Maine                         | Franck Huneaud           | <a href="mailto:franck.huneaud@wanadoo.fr">franck.huneaud@wanadoo.fr</a>           |                     |
| Tennis de table (St-Loup/ St Berthevin)     | Pascal Mongazon          | <a href="mailto:Pascal.marijo@orange.fr">Pascal.marijo@orange.fr</a>               | 06-07-19-26-18      |



# Infos Pratiques

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire se situe au 15 rue Pierre-Jean Chapron à Epineux le Seguin ou au 12 B rue de Commeré à Ballée.

### Matin :

|                                  | Horaires     | Quotient familial inférieur à 1000 € | Quotient familial supérieur à 1000 € |
|----------------------------------|--------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi | 7h30 – 8h45* | 0.80 €                               | 0.85€                                |

\*Pour les enfants d'Epineux, un transport scolaire gratuit est mis en place vers l'école à Ballée. Départ 8h25.

### Soir :

|                                                        | Horaires      |                                      | Quotient familial inférieur à 1000 € | Quotient familial supérieur à 1000 € |
|--------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi (uniquement à Ballée) | 16h40 – 18h30 | Si présence supérieure à 1h          | 1.50 €                               | 1.60 €                               |
|                                                        |               | Si présence inférieure ou égale à 1h | 0.80 €                               | 0.85 €                               |

Pour des raisons de sécurité, les enfants doivent être accompagnés jusque dans la salle.

A l'inscription des enfants, il sera demandé les numéros de téléphone des parents ou des personnes autorisées.

**Au-delà de 5 minutes de retard sur l'horaire de fermeture, un supplément de 5€ vous sera facturé.**

## RESTAURATION SCOLAIRE

L'inscription de vos enfants à la cantine s'effectue via le Portail famille.

<https://paysmeslaygrez.portail-familles.net>

L'inscription à la cantine devra être faite, au plus tard, 8 jours avant. Passer ce délai, merci de contacter la mairie au 02.43.98.42.34.

Si vous souhaitez annuler une inscription, vous pouvez l'effectuer jusqu'à 2 jours précédant le jour de présence. Passé ce délai, le repas vous sera facturé sauf sur présentation d'un certificat médical, à remettre en mairie.

### LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

Ce site est en relation avec la CAF.

## Transport scolaire

En cas de condition de circulation difficile, un serveur vocal : 02.43.66.69.51, et le site du conseil général : [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr) seront quotidiennement actualisés à l'intention des usagers.

## ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de Val-du-Maine accueille les enfants âgés de 3 à 13 ans, pendant les petites et grandes vacances (sauf celles de Noël) selon le calendrier scolaire :

Pendant les vacances :

- GARDERIE DE 7H30 à 9H00
- ACTIVITES DE 9H à 17H30
- GARDERIE DE 17H30 à 18H30

Les inscriptions se font via le portail famille :

<https://paysmeslaygrez.portail-familles.net>

Renseignements auprès de Peggy PATHOUOT, rue de commeré, à l'école maternelle, les mercredis, par téléphone (02 43 98 62 94) ou sur le site de la commune ([www.mairiedevaldumaine.fr](http://www.mairiedevaldumaine.fr)).

## ÉCOLE PRIMAIRE

12 B rue de Commeré - Tél. 02 43 98 62 69  
Horaires : 8 h 45 - 12 h et 13 h 45 - 16 h 30

## ÉCOLE MATERNELLE

12 B rue de Commeré - Tél. 02 43 98 72 44  
Horaires : 8 h 45 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30